

ACTION URGENTE

BAHREÏN. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ARRÊTÉ APRÈS UN DISCOURS

Le défenseur bahreïnite des droits humains Hussain Mohammad Jawad a été interpellé le 24 novembre dernier dans un poste de police dans le sud de Manama, la capitale du pays, alors qu'il était venu porter plainte. Il est accusé d'avoir « incité à la haine envers le régime » dans un discours qu'il a prononcé lors d'un rassemblement le 12 ou le 13 novembre.

Hussain Mohammad Jawad, 25 ans, est le président de l'Organisation européenne-bahreïnite pour les droits humains (EBOHR). Il a été appréhendé le 24 novembre 2013 au poste de police d'Al Wusta, dans le sud de Manama, où il s'était rendu pour porter plainte pour diffamation contre un quotidien bahreïnite et une ONG fondée par le gouvernement. Les policiers l'ont informé qu'ils l'arrêtaient pour avoir « incité à la haine envers le régime » dans un discours prononcé lors d'un rassemblement à Manama le 12 ou le 13 novembre, lors de la fête chiite de l'Achoura. Le jeune homme avait alors appelé le peuple bahreïnite à revendiquer ses droits, de façon pacifique et sans crainte, et durement critiqué les autorités. Il a ensuite été transféré vers le poste de police d'Al Noaim, où il a pu brièvement appeler sa femme avant de passer des examens au centre médical d'Al Qala. Il a finalement été conduit dans un poste de police à Al Houra. Le 25 novembre, Hussain Mohammad Jawad a été déféré devant le procureur, qui a ordonné sa détention pour 15 jours en vue d'un complément d'enquête et son transfert vers la prison de Dry Dock, à Manama.

Amnesty International a visionné une vidéo du discours de cet homme et estime qu'il ne comprenait aucune incitation à la violence.

Hussain Mohammad Jawad et d'autres défenseurs des droits humains font l'objet d'une campagne de dénigrement menée par le quotidien bahreïnite *Akhbar al Khaleej* et trois ONG fondées par le gouvernement. Ces événements font suite à la campagne *End Impunity in Bahrain* (Mettez fin à l'impunité à Bahreïn) lancée par le Centre bahreïnite des droits humains, et qui citait les auteurs d'atteintes aux libertés fondamentales dans ce pays.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude quant au fait que Hussain Mohammad Jawad soit peut-être détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, auquel cas il devrait être libéré immédiatement et sans condition ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que cet homme soit protégé de la torture et d'autres mauvais traitements, et puisse immédiatement s'entretenir avec sa famille et l'avocat de son choix ;
- appelez-les à respecter et protéger le droit à la liberté d'expression et de réunion, et à veiller à ce que toutes les organisations et personnes défendant les droits humains puissent mener leur travail à bien sans entrave.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 7 JANVIER 2013 À :

Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa
Office of His Majesty the King
P.O. Box 555, Rifa'a Palace
al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1766 4587 (merci de vous
montrer persévérant-e)
Formule d'appel : *Your Majesty, / Sire,*
(Votre Majesté, dans le corps du
texte)

Ministre de l'Intérieur

Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
Ministry of Interior
P. O. Box 13, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1723 2661
Twitter : @moi_Bahrain
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Ministre,

Copies à :

Ministre de la Justice et des Affaires
islamiques
Shaikh Khalid bin Ali bin Abdullah Al
Khalifa
Ministry of Justice and Islamic Affairs
P. O. Box 450, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1753 1284
Courriel : minister@justice.gov.bh
Twitter : @Khaled_Bin_Ali

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

BAHREÏN. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ARRÊTÉ APRÈS UN DISCOURS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Hussain Mohammad Jawad est le fils de Mohammad Hassan Jawad, qui purge une peine de 15 ans d'emprisonnement à la prison de Jaww après avoir été condamné en même temps que 12 autres militants de l'opposition.

Le Centre bahreïnite des droits humains a mené sa campagne *End Impunity in Bahrain* (Mettez fin à l'impunité à Bahreïn) du 1^{er} au 23 novembre 2013. À cette occasion, cet organisme a publié les noms de plusieurs personnes qu'il jugeait responsables ou impliquées dans les atteintes aux droits humains qui perdurent dans le pays, sous le bandeau « Recherchés au nom de la justice à Bahreïn ».

Deux ans après la publication du rapport de la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn, le gouvernement n'a mis en place aucune des recommandations essentielles de ce document. Les prisonniers d'opinion, dont plusieurs ont été arrêtés pendant les manifestations, demeurent derrière les barreaux, le droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion continue d'être réprimé, et d'autres personnes ont été placées en détention simplement pour avoir exprimé leurs opinions sur Twitter ou lors de défilés pacifiques. Les tribunaux bahreïnites semblent plus soucieux de suivre la ligne gouvernementale que de proposer des recours effectifs à la population et de faire respecter l'état de droit.

La Commission d'enquête indépendante de Bahreïn, établie par décret royal du 29 juin 2011, a été chargée d'enquêter sur les violations des droits humains ayant un lien avec les manifestations de 2011 et de les signaler. Lors de la publication du rapport de cette Commission, en novembre 2011, le gouvernement bahreïnite s'est engagé publiquement à mettre en œuvre les recommandations qui y étaient formulées. Ce document revenait sur l'attitude des autorités face aux mouvements de protestation de grande ampleur et évoquait un grand nombre d'atteintes aux droits humains. Entre autres recommandations essentielles, le rapport demandait aux autorités d'amener les responsables présumés de violations des droits humains – notamment des actes de torture et le recours à une force excessive – à rendre des comptes, et de mener des enquêtes indépendantes sur les allégations de torture.

Bon nombre des engagements pris par le gouvernement n'ont toutefois pas été tenus. La création de la Commission et le rapport de cet organe étaient considérés comme une initiative sans précédent, mais le gouvernement a anéanti tout espoir de réformes significatives en refusant de mettre en œuvre des recommandations essentielles en matière d'obligation de rendre des comptes, notamment en omettant de lancer des investigations indépendantes et efficaces menées en toute transparence sur les allégations de torture et d'autres mauvais traitements et de recours excessif à la force, et de poursuivre en justice toutes les personnes ayant donné l'ordre de commettre des atteintes aux droits humains. Pour plus d'informations, voir *Bahrain: Reform shelved, repression unleashed* (MDE 11/062/2012), novembre 2012, <http://amnesty.org/en/library/info/MDE11/062/2012/en>.

Le 28 juillet dernier, le parlement bahreïnite s'est réuni en session extraordinaire et a ensuite soumis 22 recommandations au Cheikh Hamad Bin Issa Al Khalifa, le roi de Bahreïn, conseillant le durcissement des sanctions prévues par la Loi antiterroriste de 2006. Quelques jours plus tard, le roi a émis plusieurs décrets restreignant davantage la liberté d'expression, notamment en interdisant pour une durée indéterminée toute manifestation, tout sit-in et tout rassemblement public à Manama et en accordant aux forces de sécurité de nouveaux pouvoirs très étendus.

Le 9 septembre 2013, 47 États ont signé une déclaration commune devant le Comité des droits de l'Homme (Nations unies), dans laquelle ils exprimaient leurs inquiétudes quant aux atteintes aux droits humains qui perdurent à Bahreïn.

Nom: Hussain Mohammad Jawad

Homme

AU 318/13, MDE 11/056/2013, 26 novembre 2013

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

